

Action publique et agricultures insulaires

Les enseignements du stage de recherche d'Alban Landré

Le projet de recherche SOFIANE

Le projet de recherche SOFIANE (« **S**Outenir et **F**aciliter dans les Iles de la façade atlantique, une **A**griculture **N**ourricière et à **E**xternalités **P**ositives » - 2018-2022), s'intéresse au développement de l'agriculture sur seize îles et archipels (Bréhat, Batz, Ouessant, Molène, Sein, Groix, Belle-Île-en-Mer, Houat, Hoëdic, Arz, l'Île-aux-Moines, Noirmoutier, Yeu, Ré, Aix et Oléron). Il souhaite éclairer les grands questionnements suivants :

- Quelles sont les caractéristiques et les spécificités de l'agriculture des îles de la façade atlantique et comment participe-t-elle à la dynamique territoriale des îles ?
- Quels enjeux sont à l'œuvre, quelles marges de progression existe-t-il autour de ces enjeux ?
- **Quelles sont les lectures locales de ces problématiques par les acteurs insulaires, dont les collectivités territoriales ?**
- **Quels leviers d'action publique sont ou peuvent être mobilisés autour des enjeux observés, du local insulaire à l'Europe ?**

Le projet vise aussi à amorcer des interactions pérennes entre élus, scientifiques, organisations professionnelles, agriculteurs, habitants permanents, estivants et visiteurs des îles autour de ces thèmes et de suggérer des modalités concrètes d'action.

Le stage d'Alban Landré

Le but du stage était d'appréhender les différentes situations insulaires et les différents instruments d'action publique en tant que freins ou leviers à la protection et au développement de l'agriculture sur les îles de l'Ouest français.

Alban Landré a effectué ce stage de février à septembre 2019, dans le cadre de la fin de ses études à Sciences Po Rennes en Master « Gouverner les Mutations Territoriales », un master qui forme à l'expertise en action publique territoriale et à la recherche en sociologie de l'action publique. Il a notamment travaillé en coopération avec Naïla Bedrani (doctorante, ESO - RAIA), Renaud Hourcade (chercheur CNRS, Arènes), Léa Sénégas (doctorante, Arènes) et Matthieu Chau (stagiaire, Agrocampus-Ouest - ESO).

L'enquête s'est basée sur le recueil d'une large documentation, l'analyse des travaux universitaires existants sur l'agriculture et sur les îles étudiées, et sur 41 entretiens réalisés sur le terrain avec des acteurs variés : 12 dans des institutions continentales (Régions, Départements, Conservatoire du Littoral, services de l'Etat, etc.), les autres sur les îles d'Aix, Oléron, Belle-Ile-en-Mer, Bréhat et Ouessant avec des agriculteurs, élus, employés de collectivités et d'associations, habitants et estivants.

Résultats et préconisations

Construire des systèmes d'acteurs favorables

Après les premières lectures, le stage considérait les agricultures insulaires comme très contraintes et l'agriculture comme assez peu prioritaire dans les objectifs de développement des îles. L'avancée des travaux a conduit à affiner ce constat, en prenant en compte la diversité des contextes locaux et en s'intéressant à des territoires où l'agriculture est conçue comme un enjeu de développement insulaire.

Un préalable à la mise en place de mesures favorables à l'agriculture insulaire est de **constituer des systèmes d'acteurs favorables et élargis bien au-delà du monde agricole, en présentant l'agriculture comme une solution disponible pour des problèmes déjà identifiés :**

- L'enfrichement et la banalisation des milieux naturels et des paysages ;
- Les risques naturels (incendies ; inondations sur les îles qui comprennent des marais) ;
- La privatisation des espaces agricoles et naturels ;
- Les manques de dynamisme démographique et de vie sociale en hiver ;
- Les surcoûts d'approvisionnement alimentaire liés à la dépendance au continent ;
- La gestion des déchets.

La structuration de ces systèmes d'acteurs est une entreprise de longue haleine. Elle passe

par des efforts de convictions qui gagnent en efficacité si elle est précédée de la production de données rétrospectives et prospectives sur l'agriculture, les friches et l'alimentation.

La construction du consensus paraît facilitée si les projets proposés constituent des points de convergence avec les objectifs des élus locaux, des différents échelon territoriaux (communes, intercommunalités, départements, régions), des habitants et estivants, des services de l'Etat et des structures de conservation des paysages et des milieux naturels. **Les projets les plus à même d'être bien perçus sur les îles où l'agriculture est peu présente sont donc ceux qui présentent une forte valeur paysagère, environnementale et alimentaire.** Sur les îles où l'agriculture est davantage inscrite dans la vie locale, les projets doivent d'abord s'intéresser à l'accompagnement des évolutions des activités agricoles existantes.

Les instruments disponibles

- **La veille et l'intervention foncière** par les communes et intercommunalités en coopération avec la Safer (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural, qui régule les transactions foncières agricoles) ainsi que la communication sur l'importance du maintien des prix du foncier abordables pour les agriculteurs en place et les porteurs de projets. Ces instruments permettent aux acteurs locaux de mener une politique foncière à vocation agricole via, par exemple, l'achat et la récupération de parcelles sans propriétaires.

- **La protection prospective des espaces agricoles et de la constructibilité de certains types de bâtiments agricoles** à travers les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU et PLU intercommunaux) et des instruments comme les PAEN (Périmètres de protection et de mise en valeur des espace agricoles et naturels périurbains) et les ZAP (Zones agricoles protégées). Ces instruments permettent d'inscrire l'agriculture dans le territoire et de la protéger voire de la développer sur le long terme face à d'autres usages du sol.
 - **La coopération avec les structures de conservation** des milieux naturels et des paysages (Conservatoire du Littoral, Services Espaces Naturels Sensibles des Départements, notamment). Ces institutions possèdent et acquièrent du foncier agricole et naturel. Sous certaines conditions, elles s'avèrent favorables à gestion de ces espaces par diverses formes d'agriculture et d'élevage, avec une marge d'adaptation selon les situations locales et les parcelles à disposition. Elles sont très favorables à l'élevage extensif. Elles semblent plus tolérantes à la culture, notamment au maraîchage, sur les îles que sur d'autres littoraux du fait des spécificités économiques et sociales locales, mais sous conditions de pratiques culturelles jugées compatibles avec la conservation des paysages et des milieux naturels.
 - **La construction de projets agro-environnementaux et climatiques (PAEC)** avec les services Agriculture des Régions. Ils ouvrent des aides aux exploitations agricoles sous certaines conditions de culture et d'élevage. Ils sont déjà présents sur certaines îles où ils peuvent être approfondis ou adaptés, et peuvent être développés sur les autres îles, notamment en Bretagne.
 - **La construction de bâtiments agricoles communaux** qui permettent de garantir la vocation agricole de l'outil de production sur le long terme, au-delà de la carrière des exploitants. Des aides publiques communales, intercommunales, départementales et régionales sont mobilisables pour ce type d'investissements et sont parfois augmentées sur les îles.
- Ces mesures nécessitent d'être mises en cohérence avec d'autres : la politique de logement sur les îles, puisque s'installer est difficile pour un porteur de projet agricole ou un ouvrier agricole ; la politique alimentaire de la restauration collective qui, bien façonnée, pourrait offrir des débouchés agricoles en ancrant l'agriculture dans son territoire. Il faut également garder à l'esprit que l'intégration sociale de néo-insulaires n'est pas aisée et qu'elle peut être source de découragement pour des porteurs de projets agricoles.

Les porteurs du projet

Dirigé par **Catherine Darrot** (sociologue, Agrocampus-Ouest), **le projet réunit trois structures :**

- **Le laboratoire ESO** (« Espaces et Sociétés » ; CNRS, Université Rennes 2, Agrocampus-Ouest). Prennent part au projet : **Hélène Bailleul** (géographe), **Anne Jaffrezic** (sciences du sol), **Philippe Boudes** (sociologue), **Anne Atlan** (écologue et sociologue), **Matthieu Chau** (agronome, stagiaire). **Naïla Bedrani**, ingénieure agronome, réalise la thèse de sociologie « Agriculture dans les îles de la façade atlantique : caractérisation, enjeux, dynamiques et perspectives au sein des projets de territoire » étroitement articulée au projet.

- **Le laboratoire Arènes** (CNRS, Université Rennes 1, Sciences Po Rennes, Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique). Prennent part au projet **Renaud Hourcade**, **Léa Sénégas** (politistes) et **Alban Landré** (politiste, stagiaire).

- **Le Réseau Agricole des Iles Atlantiques (RAIA)**, un regroupement d'associations de citoyens, de collectivités territoriales insulaires, d'agriculteurs et de porteurs de projets agricoles qui envisagent le maintien et le développement durable de l'agriculture comme un maillon essentiel dans la construction de territoires vivants, autonomes et résilients face aux enjeux d'aujourd'hui, tels que le changement climatique et la dégradation de l'environnement, les questions de santé publique et d'alimentation et la dévitalisation des zones rurales. Son but est d'enrichir les projets agricoles menés par chaque structure sur son territoire en matière de gestion du foncier, de valorisation des produits agricoles et de leurs débouchés, par exemple en circuits-courts, de mobilisation des élus et de la population.



Réseau Agricole des
Iles Atlantiques (RAIA)

Les financeurs du projet



Réseau Agricole des
Iles Atlantiques (RAIA)



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION